Faites gagner la Gauche le 19 Mars

Comme tous ceux qui veulent le changement, je me réjouis de l'accord intervenu entre les partis de Gauche. J'appelle donc les femmes et les hommes de la Vallée de Montmorency qui, au 1er tour, ont marqué leur confiance au PCF, à voter le 19 mars pour notre camarade Jean MAIRE, devenu candidat d'union de toute la Gauche.

Francis Combes, le 14 mars 1978.

Me félicitant de l'accord passé entre les trois organisations signataires du Programme Commun, tant au niveau national que départemental, j'appelle les électrices et les électeurs de la 4e circonscription à voter pour Jean MAIRE, candidat de l'Union de toute la Gauche.

François GAYET, le 14 mars 1978.

Le Front Autogestionnaire, constitué à l'initiative du P.S.U. et du Mouvement pour l'Alternative non Violente, appelle à voter massivement pour Jean MAIRE, candidat arrivé en tête dans notre circonscription.

Extrait de la déclaration du Front Autogestionnaire

Au nom de choisir « La cause des femmes », nous avons interrogé les deux candidats au 2e tour.

Les réponses données par Jean MAIRE nous conduisent à appeler toutes les électrices et les électeurs que nous remercions d'avoir voté pour nous au premier tour, à voter le 19 mars pour Jean MAIRE, candidat qui prendra le mieux en compte nos revendications.

Simone VIDAL, le 16 mars 1978



VOTEZ Jean MAIRE

CANDIDAT D'UNION DE TOUTE LA GAUCHE

LA DROITE C'EST LE PASSÉ -

LE CANDIDAT DE LA DROITE CONSERVATRICE :
« AVEC MOI, PAS DE CHANGEMENT »

Depuis des années, M. PETIT prétend défendre la limitation de l'urbanisation ,la préservation de l'environnement, l'amélioration des transports, la réduction des nuisances de Roissy. Ces affirmations ont toujours été démenties par les faits. M. PETIT vous trompe. Il prèche à Eaubonne, sachant bien que ses amis politiques au Parlement n'ont nullement l'intention de prendre les moyens nécessaires au changement. M. PETIT le sait, car le 4 mars 1973 dans sa circulaire électorale, il dénonçait la politique de l'« Etat UDR » qui pratiquait *la confusion des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire*. Il déclarait qu'il ne fallait pas envoyer au Parlement des *hommes-robots UDR* mais des *hommes libres de leurs actes et conscients de leurs responsabilités*.

Plus récemment encore, en mars 1978, un groupe d'élus locaux anonymes, sans doute amis politiques de M. Petit, faisait distribuer un appel contre M. Ribière, qui, comme lui, pourtant soutenait le Président de la République. Dans cette lettre, il était reproché à M. Ribière d'avoir approuvé, avec son gouvernement, le schéma directeur de la Vallée de Montmorency et le site de l'aéroport de Roissy. Mais ce gouvernement n'est-il pas celui de la Ve République soutenu par M. Petit ?

— Il faut moraliser la politique, M. Petit.

— Il faut cesser de proclamer des intentions au niveau local et soutenir la politique inverse au Parlement.

— Il faut prendre clairement ses responsabilités et si l'on veut respecter les électeurs, il faut annoncer la couleur, c'est-à-dire pour vous, celle de la Droite.

LA DROITE TROMPE LES ÉCOLOGISTES

Le candidat conservateur de droite affirme, sans rire, qu'il défend l'environnement alors qu'il est le seul maire du département à avoir transformé le centre de sa ville, Eaubonne, en un immense désert de bitume.

En 1973, il prétendait lutter contre la spéculation foncière mais toujours et partout il a laissé grignoter les espaces verts, il n'a jamais pris de position claire sur le problème des autoroutes. Dans sa commune d'Eaubonne, en 20 ans, 5 parcs sur 9 ont disparu.

En septembre 1975, il présente un rapport au Conseil Général où il précise que *« l'autoroute A 87 est une rocade VITALE aux liaisons entre les points forts du département »(1)*.

En janvier 1977, toujours au Conseil Général, il propose de *réaliser les deux extrémités de la A 87* et *de maintenir les emprises au centre* (c'est-à-dire les réserves de terrain avec expropriation) *afin de préserver l'avenir que personne ne peut prévoir aujourd'hui.*

En fait, les intentions de M. Petit sont claires. Il s'agit de réaliser les deux extrémités de la A 87 et de réserver les terrains en son milieu, de sorte qu'après les élections législatives, il puisse reprendre ses projets autoroutiers dont il a toujours été un chaud partisan. Il l'a laissé entendre en déclarant au Conseil Général : *Ma position est claire : nous ne pouvons pas préjuger de l'avenir et j'estime donc nécessaire de préserver les emprises...*

Seule la Gauche a pris position au Conseil Général contre la réservation de ces emprises (par 11 voix contre les 15 de la Droite dont celle de M. Petit, séance du 14-1-77).

(1) N. B. — Contrairement à ce qui a pu être affirmé, le P.S. n'a pas pris position en faveur de l'élargissement du C.D. 109 qui consisterait à refaire l'autoroute A 87 à laquelle nous sommes opposés.

La même ambiguïté se retrouve dans toutes les positions de M. Petit depuis 1969, c'est le cas lorsqu'il annonce dans sa circulaire *ses combats victorieux* pour la ligne « Ermont-Invalides » que les travailleurs attendent depuis longtemps malgré ses promesses antérieures.

Il se vante également d'avoir obtenu des *améliorations importantes* aux nuisances de Roissy alors qu'il a toujours soutenu le gouvernement qui a réalisé cet aéroport, qui s'oppose à son classement en établissement insalubre et à l'interdiction des vols de nuit. En attendant, les habitants de la région continuent à souffrir du bruit des avions de jour comme de nuit.

Notre position à nous est claire : M. Petit trompe les habitants de notre région ; il méprise les écologistes, il ne respecte pas les électeurs car il sait bien que la Droite dont il fait partie, ne prendra jamais les moyens d'une politique de l'environnement. Les engagements qu'il prend ne correspondent pas à la politique de la Droite au niveau national.

Seule la Gauche, en étroite concertation avec les usagers et la population, peut proposer une politique de rupture avec le système actuel qui permettra de rejeter la spéculation foncière et immobilière à laquelle, toujours, se sont soumis M. Petit et les siens :

— lutte contre le bruit, la pollution et les nuisances ;

— préservation des espaces verts et protection de la nature ;

— priorité aux transports en commun ;

— débat national sur l'énergie nucléaire.

Pour la France de l'avenir, celle de ceux qui vivent de leur travail, celle des jeunes, des femmes, des écologistes, de la justice et de la solidarité

VO

LA GAUCHE C'EST L'AVENIR

LA CAUSE DES FEMMES N'EST PAS CELLE DE LA DROITE

Après quelques hésitations, M. Petit a finalement choisi une femme comme suppléante. Il se propose dans sa circulaire, « *d'améliorer la vie des femmes* ». Lisons la déclaration de cette suppléante dans le N° 3 de son journal électoral : « *Cela se traduit par la liberté d'entreprendre au niveau professionnel, culturel mais aussi par la liberté du choix ; avoir un ou plusieurs enfants, c'est un choix ; choisir son école, son médecin, choisir le lieu de ses vacances, tel spectacle... Il n'est pas nécessaire d'être socialiste pour développer une politique sociale avancée* ».

Quel mépris pour les femmes !

Lorsque l'on sait qu'en 1978 dans notre pays :
— sur 100 smicards, 70 sont des femmes ;
— sur 100 chômeurs, 54 sont des femmes ;
— sur 100 jeunes chômeurs (— 25 ans), 82 sont des femmes.

Lorsque l'on sait tout le poids du système économique et culturel capitaliste, supporté par les femmes, véritables « immigrées de l'intérieur ».

Seule la Gauche peut créer les conditions économiques, sociales et culturelles qui changeront le comportement de la société et des hommes à leur égard.

Et pour les femmes, comme pour les hommes, l'une des premières libertés et la première justice c'est :

— l'augmentation du SMIC (à 2.400 F) ;

— l'augmentation des allocations familiales (50 % en 1 an) ;

— l'augmentation du minimum vieillesse (à 1.300 F dans un premier temps) ;

— le temps de vivre avec l'abaissement de l'âge de la retraite et la réduction du temps de travail.

La Gauche sait que pour changer la vie de tous, il faut d'abord changer la vie des femmes.

CHOMEURS, VOICI COMMENT LA DROITE VOUS MÉPRISE

(déclarations de M. Petit au Conseil Général du 8-7-77)

LE CHOMAGE, C'EST LA FAUTE DES JEUNES ET DE L'ENSEIGNEMENT !

«... Trop de jeunes préfèrent un emploi de bureau à un travail manuel, même si celui-ci est beaucoup mieux rémunéré. Par exemple, on préfère les mains blanches de l'employé de banque aux mains noires du pompiste-graisseur. Notre enseignement sort trop de diplômés dont la qualification ne correspond pas aux emplois offerts. Il faut renforcer l'enseignement technique et l'adapter constamment aux besoins évolutifs de notre économie ».

IL FAUT LICENCIER !

«... Faut-il comme le demande la CGT, refuser tout licenciement ? Certains pays ont tenté cette expérience, ils paient très cher aujourd'hui leur erreur. Si l'économie doit être au service de l'homme, elle ne doit pas être pour autant le domaine de l'irresponsabilité et du laisser-aller... »

M. Petit lève le masque et en soutenant MM. Giscard, Barre et Chirac, il soutient la politique de récession qui aggrave la situation de l'emploi.

Il insulte les travailleurs en imposant déqualification et renoncement à la sécurité de l'emploi.

Le programme commun de gouvernement de la Gauche apporte des réponses concrètes à une exigence fondamentale : DONNER UN EMPLOI A CHACUN par :
— la création de 500.000 emplois dans la production et les services, l'enseignement, la santé, la culture, les loisirs et les sports, les postes et télécommunications, les collectivités locales ;
— la relance de la consommation populaire et de certains investissements ;
— l'abaissement de la durée du travail.

Les habitants de la Vallée de Montmorency sauront dire « NON » à la politique de l'emploi qu'il préconise.

QUI EST LE CANDIDAT DE LA DROITE ?

Avec son appétit de notabilité, c'est une grenouille qui veut se faire aussi grosse qu'un bœuf. Lisez seulement la définition qu'en donne dans son journal son ami Ribière qui soutenait dernièrement le Président de la République :

« *M. Petit, Maire d'Eaubonne, cumule les titres : Conseiller Général, Conseiller Régional, Président de la SEMAVO... Candidat aux législatives et véritable arbre de Noël, son ambition serait d'accrocher un titre supplémentaire à l'une de ses branches...* »

En effet, comment M. Petit peut-il prétendre assurer la défense des intérêts de notre circonscription au Parlement ?

En réalité, M. Petit n'est qu'un homme seul, sans contrôle et qui n'engage que lui-même.

Il n'est qu'un notable qui s'appuie sur d'autres notables tel M. Chauvin, ex-président du Conseil Général du Val-d'Oise qui en fut chassé en 1976 par une femme socialiste, Marie-France Lecuir avec l'appui de la population.

Petit, c'est la France du passé, la France sans imagination, la France dominée par l'argent.

tez Jean MAIRE **Candidat D'UNION DE TOUTE LA GAUCHE**

Ils sont avec Jean MAIRE, candidat de toute la Gauche

Les Fédérations du Parti Communiste Français, du Parti Socialiste, du Mouvement des Radicaux de Gauche, et les candidats remercient les électeurs qui leur ont fait confiance, confirmant que la Gauche est largement majoritaire dans le Val-d'Oise.

Ils se félicitent de la déclaration commune adoptée le 13 mars par les trois formations du Programme Commun de Gouvernement.

Ils appellent toutes les électrices, tous les électeurs qui ont voté le 12 mars pour leurs candidats, à rassembler leurs suffrages le 19 MARS sur : Alain RICHARD (1re circonscription) ; Claude WEBER (2e circonscription ; Robert MONTDARGENT (3e circonscription) ; Jean MAIRE (4e circonscription) ; Henry CANACOS (5e circonscription), devenus les candidats d'UNION DE TOUTE LA GAUCHE.

Extrait de la Déclaration commune CGT, CFDT et FEN.

La section de la FEN du Val-d'Oise et les Unions départementales CFDT et CGT appellent les travailleuses et les travailleurs du département à tout faire pour assurer le succès de la Gauche unie le 19 mars, à voter et à faire voter au 2e tour des législatives pour les candidats de toute la gauche arrivés en tête au premier tour : H. CANACOS, J. MAIRE, R. MONTDARGENT, A. RICHARD, C. WEBER.

Pour les changements démocratiques, pour la victoire de la Gauche Unie, pas une voix de travailleur et de travailleuse ne doit manquer au candidat de la Gauche le 19 mars.

Argenteuil, le 14 mars 1978.

Les Fédérations du Val-d'Oise du Parti Socialiste et du Mouvement des Radicaux de Gauche constatent avec satisfaction la nouvelle progression réalisée par la Gauche tout entière dans notre département.

Elles se félicitent de la conclusion de l'accord national ayant abouti à une « Déclaration des trois partis signataires du Programme Commun », déclaration qui est à l'origine d'une nouvelle manifestation du dynamisme de l'Union de la Gauche.

Pour la première fois depuis plus de 30 ans, les Françaises et les Français viennent d'apporter en majorité leurs suffrages à la Gauche. La Victoire, dimanche prochain, 19 mars, est désormais possible.

Les Fédérations du M.R.G. et du P.S. appellent l'ensemble des électrices et des électeurs :
— à se mobiliser pour assurer la réélection des députés de Gauche sortants : Henri CANACOS, Robert MONTDARGENT et Claude WEBER ;
— à se rassembler, pour élire, dans la 1re et la 4e circonscription, les candidats socialistes qui sont porteurs des espoirs de changement de toute la gauche : Alain RICHARD et Jean MAIRE.

POUR LA DÉMOCRATIE COMMUNALE, LES ÉLUS DE NOTRE CIRCONSCRIPTION

Le Maire de SAINT-GRATIEN : Lucien CAVELIER.

Le Maire de MONTMAGNY : René COCHELIN.

Le Maire de SAINT-LEU-LA-FORET : François GAYET.

Les Conseillers Municipaux de GROSLAY :
François BALLESTRACCI, Daniel DAGUE, Benoît GIANNORSI, Guy GUISTINI, Lucien LEGAY, Roger RAISON.

Les Conseillers Municipaux de MONTMAGNY :
Alain ATTARD, Michèle CHEVROT, Gérard CUNIS, Pierre DALIDET, Bernard DOUMAYRENC, Gisèle ERSHAM, Guy FELDMAR, Jean-Claude FLINOIS, Guy HUBERT, Bernard JEGO, Gérard JEHL, Gilbert KERNEL, Jean LEROY, Léon MANGENEY, Albert NAZE, Blanche PIROTH, Christian POUMEROLLE, Renée PUCHERCOS, Marie-Simone ROYER, Eugénie STEPHAN, Pierre VANDENDRIESSCHE.

Les Conseillers Municipaux de MONTMORENCY :
Gilbert CHICKLY, Robert PEYRON, Robert PIEROT.

Les Conseillers Municipaux de SAINT-LEU-LA-FORET :
Michel ANDRE, René BOUDINET, Jean-Pierre COTTIN, Jean-Dominique CUSSAC, Auguste DELAITRE, Georges DUNAND, Elie ELALOUF, Pierre GREMIEU, Bernard LEGENDRE, Jean-Louis LEGOFF, Philippe LINQUETTE, Jean-Claude MAILLARD, Léocadie MARIETTA, André MAURA, Gaston MERCOU, René MEUNIER, Jacques MONIER, Jean-Claude NADIN, Annie REMOND, Claude RISBEC, Patrice ROSEAU, Robert SABATIER.

Les Conseillers Municipaux de SAINT-GRATIEN :
Jean BOISVIEUX, Pierre BOYAVAL, Jean-Pierre COURCOUX, Raymond DEMANET, Gérard DUCOURTIEUX, Michel DUFFEZ, Catherine FALOISE, Robert FISCHER, Didier GAUDINI, Serge GAUDUCHON, Jean-Claude GAUTRON, Christiane HARDY, Jean-Claude HARRY, Annie KAPLAN, Daniel LEGER, Michel MAIRE, André MAUGEIN, Jean-Louis MAYER, Claude NEUSCHWANDER, Alain PETIT, Jean POURRIER, Nicole RICHEBOIS, Jean SLOMSKI, Martin TRAN VAN, André VIRASOLVY.

Imp. ATTARD - 983.16.07

Vu, le Candidat.